

RELEVÉ DE DÉCISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉUNION DU 07 JUIN 2022

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

- Ont pris connaissance du bilan d'étape du plan d'action pour l'égalité entre les femmes et les hommes;
- Ont approuvé par 25 voix pour et 2 abstentions (27 votants) la détermination du nombre de CRCT au titre de l'établissement pour l'année 2022-2023 ;
- Ont approuvé à l'unanimité (28 votants) le bilan des exonérations des droits d'inscription en formation initiale pour l'année universitaire 2021-2022 ;
- Ont approuvé à l'unanimité (28 votants) les critères généraux d'exonération, d'annulation d'inscription et de remboursement des droits de scolarité en formation initiale 2022-2023 ;
- Ont approuvé par 27 voix pour et 1 abstention (28 votants) une demande de concession de logement par nécessité absolue de service ;
- Ont approuvé par 22 voix pour, 4 voix contre et 1 abstention (27 votants- 1 refus de prendre part au vote) la désaffectation et le déclassement de l'ensemble d'immeubles sis 37-39-41 rue Jacob ;
- Ont approuvé par 22 voix pour, 3 voix contre et 2 abstentions (27 votants- 1 refus de prendre part au vote) les modalités de cession de deux studios sis 67 à 71 rue Claude Bernard (75005) et 12 à 14 rue Jules César (75012) ;
- Ont approuvé par 24 voix pour et 4 abstentions (28 votants) l'avenant aux statuts de l'UFR de musique et musicologie ;
- Ont approuvé par 24 voix pour et 4 abstentions (28 votants) l'avenant aux statuts de l'UFR d'études arabes et hébraïques ;
- Ont adopté par 20 voix pour et 8 abstentions (28 votants) les statuts de l'UFR d'histoire de l'art et archéologie ;
- Ont adopté à l'unanimité (28 votants) les statuts de l'Institut Henri Poincaré après la modification portée en séance ;

La Présidente de Sorbonne Université



Nathalie DRACH-TEMAM